6ème FestiTrail d'Autrans > 7 décembre 2013

Règlement

1/ Présentation de l'épreuve et conditions de participation

Le FestiTrail est une course à pied populaire hors stade qui se déroule à 92% sur chemin. Cette épreuve d'endurance qui conjugue aspect convivial, beauté des paysages et caractère sportif, nécessite un entraînement adéquat aux distances et dénivelés proposés.
Les bâtons seront autorisés sur cette course.

Conditions de participation
Pour participer au FestiTrail, il est indispensable :

- d'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement entraîné pour cela
- d'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle en moyenne montagne permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve
- savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (vent, froid, brouillard, pluie ou neige)
- savoir gérer les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une fatigue physique, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures
- d'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes et que pour une telle activité en moyenne montagne la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

2/ Parcours

L'organisation propose trois parcours

- un 30 km pour environ 1 500 mètres de dénivelé cumulé (réservé aux plus de 18 ans). Parcours de repli de 24 km, environ 800 mètres de dénivelé en cas d'enneigement.
- un 12 km pour environ 400 mètres de dénivelé cumulé (réservé aux plus de 16 ans)
- un 1,5 km pour les enfants (réservé aux plus de 5 ans)

Conditions exceptionnelles d'enneigement : En cas de très fortes chutes de neige, l'organisation ne tracera qu'un seul parcours, soit le 12 km. L'organisation informera les coureurs via le site internet du FestiTrail et la page Facebook du FestiTrail.

3/ Départs, arrivés et déroulement des épreuves

Pour les deux courses le départ aura lieu place du village le samedi 7 décembre 2013.

- Départ 10h00 pour le 1,5 km, départ 10h30 pour les deux autres parcours
- Remise des Prix : 14h au Gymnase du Centre Sportif Nordique
- Remise des dossards, douche, repas : Gymnase du Centre Sportif Nordique.

Portes horaires de course :
Une porte horaire de passage au kilomètre 8,5 (point de séparation des deux parcours) est définie par l'organisation.
Toute évolution sur le grand parcours après cette porte horaire sera faite sans dossard (retrait par les organisateurs) et sous la responsabilité unique du coureur. Les coureurs devant bifurquer seront classés sur le petit parcours.

- **Pas de neige : 11h45** fermeture du parcours 30 km
- **Neige : 12h00** fermeture du parcours 24 km

4/ Balisage

Un balisage spécifique sera mis en place sur les trois parcours avec de la rubalise, des panneaux indicateurs, des fanions qui seront enlevés immédiatement après la course et de la peinture de couleur, bio dégradable.

5/ Ravitaillements

- 30 km : trois ravitaillements solides et liquides (leurs emplacements seront signalés sur le plan de la compétition)
- 12 km : deux ravitaillements solides et liquides (emplacement signalé sur le plan de la compétition).

Les ravitaillements personnels ne sont autorisés que dans les zones de ravitaillement officielles.
Attention : vous évoluez sur un site naturel fragile, le jet de détritus est interdit en dehors des zones de ravitaillement et sera cause de mise hors course.

6/ Inscriptions et remise des dossards

La remise des dossards se fera le samedi 7 décembre au Gymnase du Centre Sportif Nordique à **partir de 8h00 et jusqu'à 9h30**.
Lors de la remise du dossard, présenter obligatoirement un **certificat médical** de non-contre indication à la pratique de la course à pied et athlétisme en compétition datant de moins d'1 an (loi n°99-223 du 23/03/1999) **ou** une licence FFA, FFTri, FFCO ou FPM (Pentathlon moderne).
NB. Chaque concurrent devra fournir ses épingles à nourrice pour le dossard.
Le nombre de participants est limité à 500 inscriptions pour le total des 2 parcours 12 et 30 km.
Le nombre de participants est limité à 50 inscriptions pour le parcours 1,5 km enfants.

7/ Frais d'engagement

Inscriptions jusqu'au 24/11/2013 :

- 30 km = 21€ (réservé aux plus de 18 ans)
- 12 km = 16€

Tarifs majorés de 5€ après le 24/11/2013 à minuit
Possibilité de s'inscrire sur place (Gymnase du Centre Sportif Nordique) jusqu'à 9h30 sous réserve du quota des 550 coureurs avec la majoration de 5€
Le prix comprend l'inscription, les ravitaillements, le "repas croziflette" à l'arrivée et un lot souvenir.
Possibilité aux accompagnants de prendre un ticket repas à 7€.
La perte de la puce électronique fournie avec le dossard sera facturée 30€.
En cas de désistement des remboursements pourront être effectués sur présentation d'un certificat médical, jusqu'au 24/11/2013.
Pour les paiements par chèque, date limite d'envoi du chèque : 27 novembre 2013.

8/ Remise des prix et classement

La remise des prix aura lieu à l'issue des courses vers 14h00 au Gymnase du Centre Sportif Nordique.
Les catégories sont calées sur la règlementation FFA. Les dotations sont faites en fonctions des lots donnés par les partenaires.
Enfants : Un classement sera effectué, mais pas de remise de prix.

9/ Assurance et sécurité

L'épreuve sera couverte par une responsabilité civile souscrite par l'organisation.
Les coureurs licenciés bénéficient des garanties afférentes à leur licence individuelle.
Pour les personnes non licenciées, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an est obligatoire. Il leur est conseillé de souscrire à une responsabilité civile.
La sécurité sera assurée tout au long de l'épreuve par un réseau de signaleurs, des pisteurs secouristes de la station et l'ADPC 38

10/ Code de la route

Durant l'intégralité des parcours, les coureurs sont soumis au respect du code la route.

11/ Droit à l'image

Les concurrents s'engagent à céder leur droit à l'image durant toute cette manifestation.

12/ Ethique, écologie et respect de la nature

Cette manifestation s'inscrit dans une logique de respect de soi, des autres et bien entendu de la nature. Tout manquement à ces quelques règles de bon sens entrainera la mise hors course du concurrent :

- Non-assistance à personne en danger
- Jet de détritus (emballages de gels énergétiques, barres énergétiques, bouteilles, gourdes, etc.)
- Non-respect d'autrui
- Assistance hors zones de ravitaillement